ORGANISATION

FORMATION SUIVI DE CHANTIER

UN CHANTIER BIEN SUIVI POUR GAGNER EN RENTABILITÉ

RÉFÉRENCE : AR02012 ★★★★☆ **4.5/5** **VERSION 1 (MÀJ : 17.04.2025)**

1. Définition des besoins
2. Évaluation des connaissances
3. Formation
4. Test et validation des acquis

À la recherche d'une formation Suivi de chantier pour booster vos compétences ?

STAGEUP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.
Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **Suivi de chantier** est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification....) et leurs qualités relationnelles.
Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.
Vous souhaitez organiser votre formation **Suivi de chantier** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.
Participez à la formation **Suivi de chantier** à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Public

Architectes, maîtres d'œuvre, chargés de projet ou toute personne souhaitant maîtriser les techniques de suivi de chantier ainsi que l'aspect réglementaire.

Prérequis

Avoir de bonnes notions en construction ou en architecture.

Objectifs du stage

La formation **SUIVI DE CHANTIER** a pour objectif :

- Maîtriser les techniques de préparation et suivi de chantiers ainsi que les aspects réglementaires s'y rapportant.

Durée

3 jours

Pédagogie

METHODE PEDAGOGIQUE :
Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé principalement dans le suivi de chantier.
Analyse de cas concrets et d'exposés.
Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative.
Divers supports de cours.

METHODE D'EVALUATION :
Test de niveau (QCM) effectué en début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.
Quizz intermédiaires à l'oral tout au long du parcours.

SANCTION :
Attestation de formation.

Formation théorique et pratique.

Parler à un conseiller formation

CONTENU DU PROGRAMME

Le **suivi de chantier** englobe toutes les grandes tâches qui visent à planifier et à assurer le bon déroulement d'un chantier de démolition, de construction, de rénovation ou d'aménagement au cours de sa réalisation. Faire un suivi de chantier est essentiel pour garantir le bon déroulé des travaux de construction.
Pour les professionnels du BTP, cela permet de contrôler l'évolution d'un projet depuis le début de la construction jusqu'à la livraison au maître d'ouvrage

La formation **SUIVI DE CHANTIER** vous permettra de maîtriser et d'appliquer les objectifs majeurs à savoir :

- Mieux construire
- Contrôler ses dépenses
- Respecter les délais
- Maîtriser en temps réel son chantier.

PROGRAMME DE FORMATION

LA MAÎTRISE DES FONDAMENTAUX DU MARCHÉ DE TRAVAUX.

LE LANCEMENT DE LA PRÉPARATION DE CHANTIER.

LES MARCHÉS DE TRAVAUX

- La nature juridique du marché de travaux.

LES MARCHÉS PUBLICS

- Les documents de référence.
- Pourquoi une mise à jour du CCAG?
- Les risques pour le maître d'œuvre.

LES MARCHÉS PRIVÉS

- Les documents de référence.
- Que dit le code civil ?
- Les particularités, les risques...
- Le respect des DTU est-il automatique ?

L'ENVIRONNEMENT DE L'OPÉRATION

- La maîtrise d'ouvrage : rôle, obligations légales et responsabilités, une revue de ses obligations vis-à-vis du maître d'œuvre.
- La maîtrise d'ouvrage déléguée, l'assistant maître d'ouvrage : missions et responsabilités.
- Le bureau de contrôle : comment gérer les points à risques aux 3 phases de sa mission.
- Le bureau d'étude de sol : comment l'impliquer au maximum dans la phase terrassement/fondations.
- Le coordonnateur SPS : ses obligations, ses responsabilités face à un accident mortel
(analyse d'une récente jurisprudence), comment agir en cas de manquements.
- Le coordonnateur SSI.

LE FONCTIONNEMENT DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DANS CET ENVIRONNEMENT

- Quelques règles de base.
- Les devoirs de la maîtrise d'œuvre.
- Ses obligations légales.
- Ses responsabilités.
- La procédure légale de gestion de la défaillance de l'entrepreneur.
- Les risques encourus et quelques jurisprudences.

L'ENTREPRENEUR

L'ENTREPRENEUR : MISSIONS ET RESPONSABILITÉS

01.47.23.79.72

- Définition de l'entreprise.
- Distinction entre sous-traitant, prestataire de service et fournisseur.
- La loi de 1975 sur la sous-traitance, le délit de marchandage.
- L'organisation dans l'entreprise : la direction, l'encadrement, la maîtrise, les équipes de production.
- L'organisation de l'entreprise sur le chantier : les représentants habilités aux différents niveaux de décision.
- Comprendre comment elle établit son prix et sa stratégie.
- L'importance du circuit de communication interne à l'entreprise sur le chantier.
- L'allotissement : avantages et risques.
- L'entreprise générale : avantages et risques.
- Revue détaillée des obligations, responsabilités et garanties de l'entrepreneur.
- Anticiper les risques de défaillance de l'entrepreneur en phase préparation, travaux et lors de la levée des réserves, en GPA.
- Une phase essentielle : le lancement de l'opération.

LA PRÉPARATION : LA RÉUSSITE DE L'OPÉRATION

- La maitrise technique, administrative et financière des dossiers par le maître d'œuvre.
- Méthode d'appropriation des pièces écrites rédigées par un tiers.
- Exercice : élaboration d'une check-list des actions à exiger des entreprises en phase préparation.
- Exercice : savoir analyser rapidement un plan d'installation de chantier vis à vis de l'article 1382 du code civil.
- L'identification et la gestion des phases à risques.
- La préparation d'outils pour une communication optimale.

QUELQUES RÈGLES DE BASE

LES DEVOIRS DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

SES OBLIGATIONS LÉGALES

SES RESPONSABILITÉS

LA PROCÉDURE LÉGALE DE GESTION DE LA DÉFAILLANCE DE L'ENTREPRENEUR

LES RISQUES ENCOURUS ET QUELQUES JURISPRUDENCES

LE SUIVI DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX

L'ORGANISATION DU SUIVI DES TRAVAUX

- La préparation du déroulement de la première réunion de chantier plénière.
- Exercice : les points d'arrêt incontournables pour la maîtrise d'œuvre en vue d'éviter ou de limiter sa mise en cause en cas de litige ou de sinistre.
- La préparation indispensable des réunions hebdomadaires.
- L'organisation des rendez-vous de chantier hebdomadaires.
- Un « devoir d'exemplarité », l'organisation, le positionnement et le rôle de la visite de chantier, la trame du compte rendu, les annexes du compte rendu.
- Importance et méthode de suivi des effectifs.
- Le suivi de l'hygiène et de la sécurité.
- La gestion du travail clandestin et du travail illégal.
- Une méthode de gestion de la qualité.
- La mission OPC : présentation des différentes phases.
- Le planning d'exécution détaillé gros œuvre : le niveau de détail à obtenir de l'entreprise.
- L'importance de la fin du gros-œuvre.
- L'établissement du planning détaillé TCE.
- Travaux modificatifs : différence entre ordre de service et avenant.
- La gestion des travaux non conformes au CCTP.
- Une recette pour une vérification rapide des situations de travaux mensuelles.
- Une pratique interdite en termes de vérification.
- Les différentes pénalités de retard et les conditions de leur application.

► Les maîtres d'ouvrage / maîtres d'œuvre et le compte prorata.

LA GESTION DE LA FIN DU CHANTIER

LA PRÉPARATION DE LA RÉCEPTION

LA GESTION DES PÉRIODES DE GARANTIE

LA GESTION DE LA FIN DU CHANTIER

► Avec quel planning doit-on suivre de façon exhaustive les tâches exhaustives des dernières semaines ?
► Présentation d'une check-list.

LA PHASE DE RÉCEPTION ET LA FIN DE L'OPÉRATION

► Les opérations préalables à la réception.
► La gestion du RFCT.
► Qui déclenche les OPR ?
► Les participants aux OPR.
► Le déroulement des OPR.
► La planification de la réception.

LA RÉCEPTION ET LE TRAITEMENT DES RÉSERVES

► Les notions de prise de possession, de réception et de livraison.
► Le danger de la réception sans réserve pour le maître d'œuvre.
► Les conséquences de la réception ou de la non réception.
► Les conditions du refus de réception.
► La faute du maître d'ouvrage.
► Les caractéristiques d'une « réserve » à la réception.
► L'importance de la rédaction de la liste des réserves.
► Comment réduire la liste des réserves à la réception ?
► La gestion du PV de réception : rédaction, diffusion, délais.
► Le désaccord éventuel de l'entreprise.
► Le suivi et la levée des réserves à la réception.
► La gestion des défaillances dans la levée des réserves.
► L'importance du PV de levée des réserves.
► La gestion des DOE, des DIUO.
► La livraison de l'ouvrage : anticiper une obligation importante du maître d'ouvrage.
► Les obligations du maître d'oeuvre pour le jour de la réception.
► Les obligations de l'entrepreneur au jour de la réception.
► La clôture financière de l'opération (notion de réfaction).
► La clôture du compte prorata, notion de quitus.

LES PÉRIODES DE GARANTIE

► Le parfait achèvement : une méthode de gestion aisée
► Les dommages intermédiaires.
► La garantie de bon fonctionnement : une bonne pratique commerciale de la maîtrise d'oeuvre.
► La garantie décennale (une garantie qui peut porter sur des prestations inattendues).
► La responsabilité contractuelle trentenaire (jurisprudences).

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE POUR LEUR FORMATION SUIVI DE CHANTIER.

Echantillon de quelques clients

► Busato Maxime Architecture
► COPPA JONATHAN ARCHITECTE
► Agence 6eme Sens Immobilier Promotion
► Delisle SAS
► Ariane Group
► Vishay

FIN DE FORMATION

► Conclusions.

- Test de niveau et correction.
- Évaluation qualitative.
- Validation des acquis.
- Remise de l'attestation de formation.
- Remise d'un support de cours et documents annexes.

Votre formateur Suivi de chantier

Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir-faire.

Comment financer la formation Suivi de chantier ?

OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation .

Nos principaux partenaires sont les OPCO tels que par exemple :

- opco.ep pour les salariés d'agences d'architecture.
- atlas pour les bureaux d'études et économistes de la construction.
- fif.pl pour les dirigeants non salariés en profession libérale.
- afdas pour les salariés d'agences de communication, spectacle, production...

Un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation.

Formation Suivi de chantier dans vos locaux ou en ligne

Quel format choisir ?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation :

Voir un échantillon de quelques clients

Nos formations sont réalisables partout en France, à domicile ou sur le lieu de travail.

Formation Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, AKto, Afdas, FIF PL...)

Les avantages du présentiel :

Déplacement dans vos locaux et partout en France.
La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédidée soit dans la pièce principale de votre entreprise si sa configuration le permet.

- meilleure relationnel avec le formateur.
- meilleure assiduité.
- temps de formation concentré sur une période donnée.
- possibilité de former plusieurs personnes simultanément et de manière plus efficace.

Le présentiel permet également plus de proximité avec le formateur et par conséquent un meilleur relationnel. Les échanges entre les participants sont aussi plus réguliers et plus décontractés.

Les avantages du distanciel :

Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à savoir : poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio.
Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaires directement par le formateur.

- possibilité d'espacer les séances.
- nombre de participants plus limité.
- réduction des frais de déplacement.

Le distanciel permet aussi de participer depuis n'importe quel endroit, favorisant ainsi une meilleure gestion du temps et des contraintes personnelles. Les interactions peuvent se faire à travers divers outils collaboratifs, rendant les échanges dynamiques et interactifs.

Centre de formation STAGE'UP
Siège social : 23 rue Antigna 45000 ORLEANS
Siège commercial : 14 rue d'Amsterdam 750009 PARIS
Siret : 488 346 610 000 30 APE : 8559A N°Existence : 24 45 02361 45
email : contact@stageup.fr
01 47 23 79 72

formation dispensée
PARTOUT EN FRANCE

formation éligible
PLAN DE FORMATION